

Termes de Référence

Titre:	Analyse des gouvernorats de la Tunisie pour l'Implémentation du Programme de la Deuxième Chance		
Type de contrat :	Contrat Individuel Contrat Institutionnel		
Type de consultation	National Non applicable		
Programme	Education		
Lieu de travail :	Tunis, avec des déplacements dans les 24 gouvernorats		
Durée de l'appui :	45 jours répartis sur 4 mois (de 1 ^{er} avril au 31 Aout)		

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA CONSULTATION

Selon l'enquête en grappes à indicateurs multiples de 2018 (MICS 2018) la fréquentation scolaire des enfants est fortement corrélée au statut socio-économique du ménage. Les enfants d'âge scolaire (6-18 ans) issus des ménages les plus pauvres sont plus susceptibles d'abandonner l'école : seuls 53 % des enfants des ménages les plus pauvres contre 95 % des enfants des ménages les plus riches terminent le premier cycle de l'enseignement secondaire et seulement 24 % des enfants des ménages les plus pauvres, contre 80 % des enfants des ménages les plus riches, terminent leurs études secondaires.

Par ailleurs, avant la pandémie de COVID-19, la Tunisie était confrontée à des taux d'abandon scolaire élevés, avec un taux d'abandon de 27% dans le deuxième cycle du secondaire et seulement 49% des enfants achevant l'école secondaire. Selon les estimations du ministère de l'Éducation, 109 000 enfants ont abandonné l'école au cours de l'année scolaire 2021-2022, soit 40 000 enfants de plus qu'en 2020-2021 où environ 69 000 enfants ont abandonné l'école. En moyenne, selon l'étude en 2015 sur les enfants en dehors du système scolaire, en Tunisie 100 000 adolescents abandonnent l'école chaque année et 50 000 élèves sont à risque d'abandon. On estime que se sont environ 30 000 de ces enfants qui restent en dehors de l'éducation, de la formation ou de l'emploi (NEET) chaque année.

Les jeunes en Tunisie, sont actuellement confrontés à de nombreux défis qui entravent leurs capacités et leur potentiel en tant qu'acteurs du changement et du développement. Selon les statistiques de l'INS, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans a augmenté au cours du deuxième trimestre de l'année 2024, atteignant 41,0 %. Ce taux se décompose en 42,2 % pour les hommes et 39,8 % pour les femmes, les empêchant de devenir économiquement indépendants, de réaliser leurs projets de vie, de trouver leur place dans la société et de participer et de contribuer de manière significative à la croissance économique. Également, ce groupe de la population est vulnérable à des risques tels que les addictions, la migration irrégulière et l'extrémisme violent. Tous ces facteurs, compromettent la capacité des jeunes à réaliser leur plein potentiel ce qui conduit à une sous-utilisation du capital humain, qui pourrait pourtant être le moteur de l'économie tunisienne.

De plus, le taux de NEET était de 31,5 % en 2014 (28,5 % pour les hommes et 34,5 % pour les femmes), selon les dernières données disponibles (OIT, 2023), mais la détérioration des conditions des jeunes risque d'augmenter leur détresse et leur désengagement de la société, engendrant une désaffection pour la scolarité et le travail qui mènera à un accroissement du nombre de jeunes NEET.

A cet effet, le développement des enfants, y compris les adolescents, est au cœur du Programme de Pays 2020-2025 (CPD). C'est dans ce cadre que l'UNICEF travaille avec le Ministère de l'Education, le Ministère des Affaires Sociales et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle afin de

développer une réponse pour les adolescent(e)s qui ont abandonné l'école, visant à les soutenir et les accompagner pour qu'ils retournent dans l'enseignement ordinaire, rejoignent des programmes de formation professionnelle ou, pour les plus âgés, intègrent le marché du travail.

Le programme de la deuxième chance fournit un accompagnement individualisé aux adolescent(e) s de 12 à 18 ans qui ont abandonné l'école ou la formation professionnelle. Il propose 2 parcours :

- Un dispositif d'accompagnement et d'orientation, nommé MA3AK, qui accueille les adolescent(e) s décrocheurs, conduit un diagnostic et propose un suivi personnalisé afin de trouver des solutions à leurs problèmes (santé, social, éducation...), de définir un projet de formation ou d'apprentissage et de les orienter vers les dispositifs sectoriels existants.
- Si l'adolescent(e) a besoin de plus de temps pour construire son projet professionnel et/ou renforcer ses compétences de vie, il pourra bénéficier du dispositif éducatif de remise à niveau, nommé INTALE9, qui propose un parcours individualisé de 6 à 9 mois pour préparer soit un retour à l'école, soit l'accès à une formation professionnelle, soit, une insertion professionnelle directe pour les plus âgés (16+).

Le programme de la deuxième chance, est actuellement fonctionnel dans deux centres à Tunis (sous la tutelle du ministère de l'éducation) et à l'Ariana (géré par l'association Rafiq) ainsi qu'à Kairouan (sous la tutelle du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle), et à Gabès (sous la tutelle du ministère des Affaires sociales).

Par ailleurs, un arrêté du ministre de l'Éducation du 26 décembre 2022, a été publié au Journal Officiel (JORT) 1444 du 30 décembre 2022 l'habilitant à créer de nouveaux centres de la deuxième chance à Beja, Nabeul et Mehdia. Parallèlement, les ministères des Affaires sociales, et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle envisagent l'ouverture de centres additionnels.

A cet effet et dans le cadre de l'élargissement du programme au niveau de nouvelles régions, permettant ainsi de maximiser son impact, les Ministère de l'Education, des Affaires Sociales et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, avec l'appui de l'UNICEF, souhaitent réaliser une étude permettant de déterminer les régions prioritaires où les besoins sont les plus pressants pour la mise en œuvre du programme de la deuxième chance.

II. OBJECTIFS / RESULTATS ATTENDUS

L'objectif principal de cette consultation est de soutenir les ministères de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de l'Emploi, ainsi que des Affaires sociales, dans la réalisation d'une analyse des 24 gouvernorats de la Tunisie, en fonction d'indicateurs composites, afin d'identifier ceux où les besoins pour la mise en œuvre du programme de la deuxième chance sont les plus pressants.

Plus spécifiquement, cette étude vise à :

- Définir des indicateurs composites pour analyser les gouvernorats;
- Analyser les gouvernorats en fonction des indicateurs définis ;
- Analyser les besoins spécifiques de ces gouvernorats en matière d'éducation non formelle et d'intervention psychosociale;
- Formuler des recommandations pour la mise en œuvre du programme de la deuxième chance dans les gouvernorats analysés.

III. TACHES A ACCOMPLIR

Pour la réalisation de la mission, le cabinet de consultation devra, prendre connaissance du programme de la deuxième chance, et assurer les activités ci-dessous :

-Collecter et analyser les documents existants relatifs aux indicateurs composites et aux besoins des 24 gouvernorats de la Tunisie (comme par exemple : la MICS, l'analyse sectorielle sur l'éducation, le

rapport sur les NEET, les données statistiques scolaires, l'enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages, etc).

- -Identifier des indicateurs pertinents pour analyser les gouvernorats (par exemple : situation socioéconomique, taux de pauvreté, taux de scolarisation et d'abandons surtout au collège, la population NEET, l'emploi et le chômage, la disponibilité des bâtiments pour héberger le programme de la deuxième chance, etc).
- -Préparer un rapport de l'analyse documentaire et des indicateurs sélectionnés.
- -Préparer un PPT et présenter les résultats de l'analyse documentaire au COPIL et les parties prenantes pour valider les indicateurs qui seront choisis.
- -Développer des outils de collecte de données : questionnaires, des guides d'entretien et d'autres outils nécessaires, et les soumettre à la validation du COPIL et l'UNICEF.
- En coordination avec le COPIL, effectuer des visites sur les sites potentiels pour accueillir le programme de la deuxième chance.
- -Collecter les données via des enquêtes, des entretiens et des groupes de discussion dans les 24 gouvernorats.
- -Traiter et analyser les données collectées en fonction des indicateurs définis, tout en examinant pour chaque gouvernorat les besoins spécifiques en matière d'éducation non formelle et d'intervention psychosociale
- -Synthétiser les résultats de la collecte des données et résumer les besoins identifiés pour chaque gouvernorat, les analyser également en vue des statistiques disponibles.
- -Formuler des recommandations et des actions concrètes pour la mise en œuvre du programme de la deuxième chance dans chaque gouvernorat.
- -Préparer une PPT, et présenter le résultat de l'analyse et le classement au COPIL du programme de la deuxième chance pour validation.
- Préparer un rapport final, détaillant les résultats de l'étude et les recommandations, et présentant tous les documents de référence.

IV. LIVRABLES ET PAYEMENTS

Livrable	Nombre H/jours	Echéances	Pourcentage
-Rapport détaillant l'analyse documentaire et les indicateurs sélectionnés. -Présentation PowerPoint (PPT) résumant les résultats de cette analyse.	7 jours	3 semaines de la signature du contrat	20%
Les outils de collecte de données : questionnaires, et/ou des guides d'entretien.	4 jours	4 semaines de la signature du contrat	20%
-Rapport de synthèse des résultats de la collecte des données et des analyses statistiques incluant les besoins identifiés ainsi que des recommandations pour la mise en œuvre du programme de la	30 jours	3 mois de la signature du contrat	40%

deuxième chance dans chaque gouvernorat.			
-Présentation PowerPoint (PPT) résumant les résultats de ce rapport.			
-Rapport final tenant compte des observations du COPIL et des parties prenantes, détaillant les résultats de l'étude et les recommandations, et incluant tous les documents de référence.	4 jours	4 mois de la signature du contrat	20%
TOTAL	45 jours		100%

V. ARRANGEMENTS DE TRAVAIL

- -Les entretiens et réunions de travail et d'approfondissement avec le COPIL et les parties prenantes y compris dans les régions, en présentiel ou en ligne, se planifient en coordination avec la section éducation à l'UNICEF.
- -Les frais logistiques liés à l'organisation des réunions du COPIL, si besoin, sont à la charge de l'UNICEF.
- -Les frais de déplacement hors Tunis sont à la charge de l'UNICEF, payables à la confirmation de la mission et réception des factures, conformément à la grille des Nations Unies. Ces frais doivent être mentionnés dans l'offre financière en tant que « frais remboursables ». L'organisation logistique des déplacements est en revanche à la charge du soumissionnaire.
- -Le matériel de travail tel que le laptop, l'internet et le téléphone sont à la charge du soumissionnaire.
- -Le soumissionnaire demeure aussi entièrement responsable de toutes les formes d'assurance.

VI. DUREE, ET HONORAIRES DE LA MISSION

Pour les taches mentionnées ci-dessus, le cabinet de consultation sera engagé par l'UNICEF pour une durée de **45 jours** répartis sur 4 mois.

Les honoraires seront versées selon le planning suivant :

- 20% à la finalisation du rapport détaillant l'analyse documentaire et les indicateurs sélectionnés, ainsi que la Présentation PowerPoint (PPT) résumant les résultats de cette analyse, à la satisfaction du COPIL et de l'UNICEF; (3 semaines).
- 20% à la soumission des outils de collecte de données, et à la satisfaction du COPIL et de l'UNICEF; (4 semaines).
- 40% à la soumission du rapport de synthèse des résultats de la collecte des données et des analyses statistiques, ainsi qu'une Présentation PowerPoint (PPT) résumant les résultats de ce rapport., et à la satisfaction du COPIL et de l'UNICEF; (3mois).
- 20% à la soumission du rapport final tenant compte des observations du COPIL et des parties prenantes, détaillant les résultats de l'étude et les recommandations, et incluant tous les documents de référence, et à la satisfaction du COPIL et de l'UNICEF;(4 mois).

VII. PROFIL ATTENDU DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Le bureau d'étude qui sera retenu, doit apporter une expertise nationale de haut niveau, et devra justifier d'une équipe avec au moins les qualifications générales suivantes :

Equipe:

- 1. <u>Un chef d'équipe</u> qui sera le vis-à-vis de l'UNICEF, en charge de la coordination de la réalisation et de l'assurance qualité de l'étude, ainsi que la conduite du travail qualitatif (entretiens et analyse :
 - ✓ Titulaire d'un diplôme universitaire supérieur d'au moins master dans le domaine de macro économie, des sciences sociales, sciences de l'éducation ou tout autre domaine pertinent pour cette consultation (PhD un atout);
 - ✓ Justifiant d'au moins 10 ans d'expérience dans la recherche et l'analyse de données qualitatives et quantitatives.
 - ✓ Connaissance approfondie des méthodologies qualitatives et quantitative un atout.
 - ✓ Connaissance des problématiques liées aux difficultés des adolescent(e)s en situation de décrochages scolaires;
 - ✓ Connaissance du contexte socioéconomique tunisien, et des problématiques liées, l'employabilité et l'emploi des jeunes.
 - ✓ Une connaissance des systèmes éducatifs y compris alternatifs ainsi que du dispositif de la formation professionnelle ;
 - ✓ Une expérience préalable avec des organisations internationales sera un atout.
- 2. <u>Un/des consultant(s)</u>, qui appuier(a/ont) le chef d'équipe dans la préparation, la collecte et l'analyse des données dans les gouvernorats
 - ✓ Titulaire d'un master dans le domaine de macro économie, des sciences sociales, sciences de l'éducation, statistique ou tout autre domaine pertinent pour cette consultation ;
 - ✓ Justifiant d'au moins 7 ans d'expérience dans la recherche et l'analyse de données qualitatives.
 - ✓ Connaissance approfondie des méthodologies qualitatives et quantitatives.
 - ✓ Connaissance des problématiques liées aux difficultés des adolescent(e)s en situation de décrochages scolaires ;
 - ✓ Connaissance du contexte socioéconomique tunisien, et des problématiques liées, l'employabilité et l'emploi des jeunes.
 - ✓ Une connaissance des systèmes éducatifs y compris alternatifs ainsi que du dispositif de la formation professionnelle ;

Langues:

L'équipe devrait faire preuve de :

- Aptitudes rédactionnelles certaines et une bonne maîtrise du français, comme langue de travail, à l'oral et à l'écrit.
- Bonne maitrise de l'arabe comme langue de travail à l'oral.

VIII. SUPERVISION et suivi technique

Le bureau d'études travaillera en étroite coordination avec le COPIL interministériel (ME, MEFP, MAS) de la deuxième chance et leurs représentants dans les régions.

La consultation serait coordonnée par le(a) consultant(e) leader, qui assurera la supervision des travaux de l'équipe de consultants.

Le soumissionnaire travaillera sous la supervision directe de la chargée de l'éducation au sein de l'UNICEF et du Chef de la section éducation, qui favoriseront la validation des livrables avec le COPIL.

IX. Documents demandés :

a) Documents administratifs:

Le soumissionnaire est prié de fournir :

- La copie du registre national de l'entreprise RNE et une copie d'immatriculation fiscale de la société (Partante)
- Attestation de paiement des cotisations CNAM à jour
- Attestation de non-faillite
- Le formulaire de soumission renseigné, signé et cacheté (Page 3,4,5 de cetteLRPS-25-9196286).
- Formulaire MDM avec une Copie de vos coordonner bancaire.
- Inscrit à l'UNGM Sinon, les entreprises sont encouragées à s'inscrire sur le lien suivant vers l'UNGM : https://www.ungm.org/Account/Registration

b) Proposition Technique:

Contexte de la mission et résultats attendus : Décrivez le contexte général de la mission et les résultats concrets attendus.

Objectifs: Précisez les objectifs spécifiques de la mission.

Méthodologie et démarche : Expliquez la méthodologie et la démarche qui sera adoptée pour atteindre les objectifs.

Modalités de travail : Détaillez les modalités de travail, y compris les interactions avec les parties prenantes.

Plan d'activités: Présentez un plan d'activités détaillé en lien avec les différents livrables attendus, incluant un chronogramme indicatif précisant les missions et déplacements proposés sur le terrain, ainsi que les dates de remise des livrables.

Répartition de l'équipe : Indiquez la répartition des membres de l'équipe pour chaque activité, en précisant le nombre de jours de travail nécessaires pour chaque membre.

Curriculum Vitae (CV) du bureau d'études :

Missions réalisées : Présentez les missions réalisées par le bureau d'études.

Références professionnelles : Incluez les références professionnelles pertinentes.

Composition de l'équipe de consultants :

Description de l'équipe : Décrivez la composition de l'équipe de consultants, leurs rôles et responsabilités.

CV des consultants : Fournissez les Curriculum Vitae détaillés de chaque membre de l'équipe, incluant leurs noms et coordonnées.

c) Proposition Financière (distincte de la proposition technique) :

Ventilation des coûts : Fournissez une ventilation détaillée des coûts, incluant :

Honoraires: Les honoraires pour les services proposés.

Frais remboursables : Les frais remboursables, tels que les déplacements hors Tunis et tout autre frais remboursable sur la base de justificatifs.

X. Poids respectifs du « technique » et du « financier » lors de l'évaluation de la proposition

Lors de l'analyse évaluative des propositions, le comité de sélection/validation des offres accordera un poids de 80% à la proposition technique et 20% à la proposition financière.

Grille d'évaluation technique	100 points		
Méthodologie : Une note de 10 pages maximum qui explique la compréhension des TDRs	35		
et des résultats attendus de la consultation. Elle devra décrire la méthodologie et la			
démarche qui sera adoptée, les modalités de travail y compris dans les régions, le plan			
d'activités par rapport aux différents livrables attendus avec un chrono indicatif précisant			
les missions et déplacements proposés sur le terrain et les dates de remise des livrables.			
La note et le plan de travail devront expliquer le niveau de charge de chaque ressource			
mobilisée (team lead, consultants, experts) et fournir une description des moyens qui			
seront mis à la disposition de la mission.			
Expérience du bureau d'études :	20		
 Expérience dans la supervision/coordination dans la réalisation d'études 			
qualitatives et quantitative et analyses macroéconomiques			
Entre 10 et 15 ans d'expérience5 pts			
Plus de 15 ans d'expérience10 pts			
FILE			
Profil du team leader	25		
Entre 10 et 15 ans d'expérience			
Diplôme universitaire			
Master5pts			
PHD			
- 1.5			
Profil de l'équipe	15		
 Expérience dans la collecte des données et la réalisation d'études et d'analyses 			
qualitatives et quantitatives			
Entre 7 et 10 ans d'expérience10pts			
Plus de 10 ans d'expérience 15 pts			
Evnérience de la société dans le travail avec les organisations internationales	5		
Expérience de la société dans le travail avec les organisations internationales	Э		
3 références			
4 références			
5 références 5 pts			
Total	100 pts		

Seules les offres ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 points passeront à l'évaluation financière.